



Infrastructure Canada

2019-2020

Plan ministériel

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Bernadette Jordan, C.P., députée
Ministre du Développement économique rural

La présente publication est disponible sur supports accessibles, sur demande.

Communiquer avec la :

Direction des communications

Infrastructure Canada

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Ligne d'information nationale sur les infrastructures : 613-948-1148

Numéro de téléphone sans frais : 1-877-250-7154

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : infc.info.infc@canada.ca

Cette publication est accessible au :

<https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/rapports-plans-priorites.html>

et au <https://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html>

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Infrastructure Canada pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée pour assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Infrastructure Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle, ni comme une copie faite en collaboration avec Infrastructure Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à : infc.info.infc@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre du Bureau de l'Infrastructure du Canada, 2019.

N° de catalogue : T91-4E-PDF

ISSN 2371-8692

Also available in English under the title:

Infrastructure Canada – 2019-2020 Departmental Plan

Table des matières

Message des ministres.....	5
Aperçu des plans et contexte d'exploitation.....	8
Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement.....	14
Responsabilité principale.....	14
Infrastructure publique.....	14
Description.....	14
Faits saillants de la planification.....	15
Services internes.....	30
Description.....	30
Faits saillants de la planification.....	30
Dépenses et ressources humaines.....	33
Dépenses prévues.....	33
Ressources humaines planifiées.....	36
Budget des dépenses par crédit voté.....	37
État des résultats condensé prospectif.....	37
Renseignements supplémentaires.....	39
Renseignements organisationnels.....	39
Profil organisationnel.....	39
Instruments habilitants :.....	40
Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons ...	41
Cadre de présentation de rapports.....	42
Informations à l'appui du Répertoire de programmes.....	44
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	44
Dépenses fiscales fédérales.....	44
Coordonnées de l'organisation.....	44
Annexe : définitions.....	45
Notes de fin.....	49

Message des ministres

Nous avons le plaisir de présenter le Plan ministériel d'Infrastructure Canada pour 2019-2020. Ce plan présente l'engagement continu d'Infrastructure Canada à bâtir des collectivités et des économies qui fonctionnent pour tous les Canadiens.

La priorité du Ministère est d'offrir les infrastructures modernes, vertes et résilientes dont les Canadiens ont besoin pour prospérer au 21^e siècle.

On a déjà réalisé d'importants progrès et obtenu des résultats concrets dans la mise en œuvre du plan de 180 milliards de dollars du gouvernement, [Investir dans le Canada](#), en vue de renouveler les infrastructures publiques du pays.

Ce plan à long terme profite aux Canadiens en permettant :

- d'améliorer le transport en commun et les routes afin que les Canadiens puissent passer moins de temps dans la circulation sur le chemin du travail et plus de temps avec leur famille;
- de renouveler et d'agrandir les installations culturelles, sportives et récréatives grâce auxquelles les Canadiens peuvent demeurer actifs et passer du temps avec leurs amis et leur famille;
- d'améliorer les réseaux d'approvisionnement en eau pour que les Canadiens vivent dans des collectivités plus saines et plus propres;
- d'améliorer les infrastructures des collectivités rurales et nordiques, notamment en offrant des services Internet plus rapides et plus fiables afin d'améliorer la connectivité dans nos collectivités.

À ce jour, Infrastructure Canada a approuvé plus de 4 700 projets, d'une valeur totale de 18 milliards de dollars. Plus de 90 p. 100 de ces projets sont en cours ou déjà terminés.

Treize autres ministères et organismes fédéraux investissent également dans le renouvellement des infrastructures du pays. On peut suivre les progrès liés à ces investissements sur une [carte interactive](#).

Infrastructure Canada soulignera aussi d'importants jalons en 2019. La première compétition du [Défi des villes intelligentes](#) doit prendre fin au printemps. On désignera les quatre collectivités gagnantes qui pourront mettre en œuvre leurs propositions visant l'utilisation des données et des technologies connectées pour améliorer la qualité de vie des Canadiens.

D'ici juin 2019, le nouveau [corridor du pont Samuel-De Champlain](#) à Montréal sera ouvert à la circulation. De plus, les travaux de construction du [pont international Gordie-Howe](#) sont en cours; ce pont favorisera la croissance économique en améliorant les liens entre le Canada et les États-Unis et en permettant la circulation continue des personnes et des biens dans un corridor commercial sûr et efficace entre Windsor et Detroit.

Dans un pays aussi vaste que le Canada, les investissements publics ne peuvent à eux seuls répondre à l'important besoin qui existe en matière d'infrastructures sans imposer un fardeau insoutenable aux contribuables. C'est pourquoi la [Banque de l'infrastructure du Canada](#) continuera d'utiliser ses 35 milliards de dollars de financement fédéral pour accroître la participation des investisseurs du secteur privé à des projets d'infrastructure transformateurs et générateurs de revenus qui profiteront aux Canadiens et favoriseront l'utilisation optimale des fonds publics.

Aujourd'hui plus que jamais, les collectivités ont besoin de soutien pour s'adapter aux phénomènes météorologiques fréquents et de plus en plus intenses qui sont associés aux changements climatiques. Grâce au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, des collectivités de partout au Canada reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour construire des infrastructures qui leur permettront de mieux résister aux risques naturels, comme les inondations, les feux de forêt, les tremblements de terre et la sécheresse.

En 2019-2020, Infrastructure Canada continuera de travailler avec Statistique Canada en vue de promouvoir une approche qui sera davantage fondée sur des données probantes pour l'élaboration des politiques et des programmes d'infrastructure. L'objectif est de mieux outiller les dirigeants de tous les niveaux en leur fournissant les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées quant à la gestion des infrastructures existantes, tout en assurant la planification des nouvelles infrastructures.

Au cours de la prochaine année et par la suite, Infrastructure Canada s'efforcera de répondre aux besoins uniques et variés des petites collectivités rurales et éloignées. Le Ministère dirigera en particulier l'élaboration d'une stratégie de développement économique rural qui créera des emplois, appuiera la croissance et fera en sorte qu'au Canada, le mode de vie rural demeure dynamique pour les générations à venir.

Tout ce travail est accompli par un groupe exceptionnel de fonctionnaires. Il reste beaucoup de travail à faire et les attentes sont élevées. Nous pouvons répondre à ces attentes et nous le ferons. Il est essentiel que le Ministère continue de fonctionner à un niveau élevé et qu'il dispose de toutes les ressources humaines et des autres ressources nécessaires.

Après avoir visité plusieurs sites de projets dans l'ensemble du pays, nous avons constaté directement comment les investissements dans les infrastructures du 21^e siècle permettent de créer des emplois et d'attirer les talents et les investissements nécessaires pour que les collectivités canadiennes de toutes tailles puissent rivaliser avec le reste du monde.

À une époque où les employés talentueux, les biens et les services des multinationales peuvent provenir de partout dans le monde, avoir des infrastructures de grande qualité confère au Canada un avantage pour favoriser la croissance économique. C'est ainsi que les investissements dans les infrastructures publiques permettent aux Canadiens de disposer de plus de possibilités pour participer pleinement à la vie de la nation et contribuer à sa prospérité.



**L'honorable François-Philippe
Champagne**

**Ministre de l'Infrastructure et des
Collectivités**



L'honorable Bernadette Jordan

**Ministre du Développement économique
rural**

Aperçu des plans et contexte d'exploitation

Infrastructure Canada travaille en étroite collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires afin de permettre de procéder à des investissements dans l'infrastructure sociale, l'infrastructure verte, le transport en commun et d'autres infrastructures publiques de base, ainsi que dans les infrastructures de commerce et de transport. Le ministère continue de mettre l'accent sur le rapprochement des gens grâce à une infrastructure innovatrice, durable et inclusive dans les collectivités de toutes tailles, des grandes villes aux petites collectivités rurales. En 2019-2020, le ministère se concentrera sur les quatre priorités suivantes :

Priorité 1 : Mettre en œuvre Investir dans le Canada, le plan d'infrastructure à long terme qui fournira de nouveaux fonds importants aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités autochtones afin de soutenir une croissance économique inclusive et durable.

Par l'intermédiaire du plan Investir dans le Canada, le gouvernement du Canada investit plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans afin de fournir aux collectivités canadiennes les outils nécessaires pour prospérer et innover.

Infrastructure Canada joue un double rôle dans ce plan. Ce ministère est responsable de la coordination globale du plan Investir dans le Canada et de la présentation des résultats qu'il a obtenus dans le cadre de ce plan. De plus, il exécute des programmes de financement clés liés à cinq grandes priorités en matière d'infrastructure : le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, le commerce et transport, ainsi que les collectivités rurales et nordiques. Les progrès réalisés dans la prestation de ces programmes de financement peuvent être suivis en ligne au moyen d'une carte interactive¹. En 2019-2020, on mettra l'accent sur la prestation efficace de ces programmes de financement. Des améliorations seront apportées à la façon dont le financement des projets et d'autres aspects de la conception des programmes seront acheminés. Il s'agira notamment d'initiatives visant les objectifs suivants :

- Collaborer étroitement avec ses partenaires pour améliorer la rapidité du mouvement de fonds afin de veiller à ce que les paiements soient faits pendant le progrès des projets.
- Collaborer avec le président du Conseil du Trésor et le ministre du Gouvernement numérique pour veiller à ce que le ministère rende compte des investissements dans l'infrastructure au fur et à mesure que les travaux de construction se déroulent. Des paiements d'environ 8 milliards de dollars sont prévus en 2019-2020 pour les projets en cours et terminés.

¹ La carte interactive se trouve ici <https://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-pic-INFC-fra.html>

- Diriger l'élaboration d'une stratégie canadienne de développement économique rurale.
- Collaborer avec les provinces et les territoires pour déterminer les priorités qui permettront d'atteindre un juste équilibre entre les projets provinciaux, territoriaux et municipaux au profit des collectivités de toutes tailles, des collectivités rurales et éloignées aux grandes villes.
- Collaborer directement avec les collectivités rurales pour contrer les obstacles à la réalisation en temps opportun d'investissements dans les infrastructures.
- Mettre en œuvre les ententes bilatérales intégrées signées par le gouvernement du Canada et les provinces et territoires pour faire progresser les priorités locales dans les collectivités rurales et nordiques, le transport en commun, l'infrastructure et les collectivités vertes ainsi que les infrastructures culturelles et récréatives².
- Soutenir la Banque de l'infrastructure du Canada, qui cherche à travailler avec d'autres ordres de gouvernement, des collectivités autochtones et des partenaires du secteur privé pour transformer la façon dont les infrastructures sont planifiées, financées et bâties au Canada.
- Annoncer les gagnants du premier cycle du Défi des villes intelligentes au printemps 2019. Les quatre prix suivants seront décernés : un prix de 50 millions de dollars ouvert aux collectivités de toutes tailles; deux prix de 10 millions de dollars ouverts à toutes les collectivités de moins de 500 000 habitants et un prix de 5 millions de dollars ouvert à toutes les collectivités de moins de 30 000 habitants.
- Annoncer les projets approuvés dans le cadre du premier volet du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes au printemps 2019.

² Ce financement est fourni dans le cadre du programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada.



Priorité 2 : Faire avancer d'importants projets de ponts.

Le gouvernement du Canada finance la construction de ponts importants pour soutenir la croissance économique et la circulation efficace des personnes et des marchandises. Le rendement de l'infrastructure commerciale du pays exerce une influence directe sur la capacité des entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial. Les investissements dans l'infrastructure de transport liée au commerce permettront aux entreprises canadiennes d'accéder aux marchés à forte croissance en Amérique du Nord et partout dans le monde. En 2019-2020, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités continuera de travailler activement avec ses collègues de tous les ordres de gouvernement et les intervenants pour atteindre les objectifs suivants :

- Veiller à la transition du corridor du pont Samuel-De Champlain de la construction à l'utilisation.
- Assurer la surveillance de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) dans la planification de la déconstruction de l'ancien pont Champlain.
- Remplissez le remplacement sans frais du pont Champlain.
- Collaborer avec le ministre des Transports, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et le gouvernement du Québec afin de contribuer au rafraîchissement de la peinture du pont de Québec.

- Soutenir l’Autorité du pont Windsor-Détoit dans la construction du pont international Gordie-Howe.

Priorité 3 : Renforcer la capacité en matière de données, de recherche et de mesure du rendement pour appuyer l’élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes et pour communiquer les résultats.

Les collectivités devraient s’appuyer sur les meilleures données probantes lorsqu’elles planifient, construisent et entretiennent une infrastructure moderne, résiliente et verte. C’est pourquoi Infrastructure Canada, en partenariat avec Statistique Canada, améliore l’accessibilité des données sur l’état et le rendement des infrastructures du pays. Ces données permettront à tous les utilisateurs, y compris Infrastructure Canada, de prendre des décisions fondées sur des données probantes au sujet de leurs investissements dans l’infrastructure, de cerner les possibilités d’innovation et de produire des résultats concrets qui améliorent la qualité de vie de tous les Canadiens. En 2019-2020, le ministère travaillera activement aux fins suivantes :

- Maintenir l’enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC), réalisée en collaboration avec Statistique Canada pour déterminer les tendances et les répercussions des investissements publics dans les infrastructures.
- Continuer d’appuyer de nouvelles façons d’améliorer la collecte et l’analyse des données afin de mieux comprendre l’état et le rendement de l’infrastructure publique à l’échelle nationale.
- Lancer l’Initiative de recherche et de connaissances, un nouveau programme de contributions qui appuiera les données et les projets de recherche des intervenants qui génèrent des connaissances et permettent la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière d’infrastructure et de développement communautaire.
- Veiller à ce que la Banque de l’infrastructure du Canada dispose du soutien dont elle a besoin pour relier les données probantes à la mise en place de politiques en élaborant, en utilisant et en partageant des données de grande qualité sur les infrastructures.
- Chercher, créer, utiliser et échanger des données de haute qualité sur le financement novateur et sur les approches en matière de financement et de partenariat à l’appui de la prise de décisions stratégiques fondées sur des preuves.
- Assurer un contrôle préalable continu des projets du Fonds PPP Canada pour veiller à ce qu’il offre une bonne valeur pour le coût.
- Apporter des améliorations aux programmes en fonction de l’évaluation du Nouveau Fonds Chantiers Canada de 2018.
- Tirer des enseignements des évaluations thématiques et poursuivre leur mise en œuvre afin d’évaluer l’appui fourni aux territoires.

- Élaborer une stratégie des données ministérielles, alignée sur la stratégie sur les données du gouvernement du Canada, pour appuyer l'élaboration de politiques et la planification de programmes fondés sur des données probantes.
- Élaborer des méthodes d'analyse et des approches stratégiques qui appuient les investissements dans l'infrastructure fondés sur des données probantes et les améliorations aux programmes d'Infrastructure Canada à court et à moyen terme.
- Entreprendre une évaluation de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) durant la planification de nouveaux programmes et l'approbation de grands projets afin de s'assurer que les investissements fédéraux profitent à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.
- Collaborer avec des universitaires, des experts du secteur privé, d'autres ordres de gouvernement et des intervenants clés pour améliorer les programmes et les politiques d'Infrastructure Canada.
- Collaborer aux collectivités rurales pour veiller à ce que les citoyens aient accès à des renseignements transparents sur les investissements dans les infrastructures.



Priorité 4 : Mettre en œuvre des initiatives pour harmoniser la structure organisationnelle, les ressources et les processus opérationnels d'Infrastructure Canada avec son mandat.

Infrastructure Canada s'engage à stabiliser son effectif et à recruter les bonnes personnes, en nombre suffisant, pour occuper les fonctions principales à mesure que le Ministère croît et devient une organisation mieux établie et plus mature qui offre un environnement où les employés ont des occasions de se développer et de progresser sur le plan professionnel. Conformément aux priorités et aux initiatives du Ministère, une gestion stratégique ciblée des ressources humaines permettra à l'organisation de se placer dans une position favorable pour accomplir son mandat. En 2019-2020, le Ministère mettra l'accent sur les initiatives internes suivantes :

- Continuer de mettre l'accent sur le recrutement, intensifier les efforts de gestion des talents, soutenir l'inclusion et la diversité et continuer de mener des activités de sensibilisation sur le bien-être au travail.
- Continuer d'améliorer les processus de planification et d'établissement de rapports et de rationaliser les pratiques de planification interne.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats attendus d'Infrastructure Canada, consultez la section Résultats prévus du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Cette section décrit comment Infrastructure Canada s'acquitte de sa responsabilité fondamentale en investissant dans l'infrastructure publique et favorise l'obtention de résultats dans six secteurs :

- le financement de l'infrastructure publique
- la gestion durable des infrastructures
- la stimulation de la croissance économique de façon durable et inclusive
- l'amélioration de la mobilité urbaine
- l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la résilience des collectivités
- l'inclusion et l'accessibilité accrues des collectivités canadiennes

Responsabilité principale

Infrastructure publique

Description

Mettre en œuvre le plan d'infrastructure du gouvernement du Canada pour permettre de réaliser des investissements stratégiques dans les infrastructures publiques de base, investissements qui favoriseront une croissance à long terme, amélioreront la résilience des collectivités et faciliteront la transition vers une économie de croissance propre. De plus, ces investissements permettront d'améliorer l'inclusion sociale et les résultats socioéconomiques des Canadiens. Ce travail s'effectue en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones, les autres ministères et organismes fédéraux, le secteur privé et les organismes à but non lucratif. Il comprend le financement des projets d'infrastructure ainsi que le renforcement des capacités en vue de mieux gérer les biens et d'effectuer une planification fondée sur les données probantes.

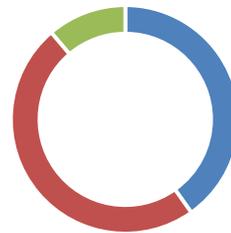
Faits saillants de la planification

Résultat 1 : Les projets d'infrastructure sont financés et soutenus par Infrastructure Canada

En 2019-2020, Infrastructure Canada compte approuver un financement de 5,6 milliards de dollars pour de nouveaux projets d'infrastructure. Le ministère continuera également de contribuer aux projets en cours et terminés, y compris les centres communautaires, les réseaux de train léger, l'amélioration de la protection contre les inondations, la connectivité numérique, les projets d'infrastructure rurale et l'amélioration de l'infrastructure énergétique dans les collectivités arctiques.

Le Ministère collabore étroitement avec ses partenaires pour améliorer la rapidité du mouvement de fonds afin de veiller à ce que les paiements soient faits pendant la construction, tout en maintenant une surveillance et une responsabilité appropriées relativement aux investissements fédéraux. Infrastructure Canada a récemment lancé un projet pilote dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada pour mettre à l'essai l'efficacité d'une nouvelle approche pour effectuer des paiements de transfert.

Les paiements de 10,7 milliards de dollars prévus en 2019-2020 se divisent ainsi :



- 4,3 milliards de dollars en paiements du Fonds de la taxe sur l'essence à environ 3600 municipalités
- 5,2 milliards de dollars pour les demandes présentées par les partenaires provinciaux, territoriaux et autres
- 1,2 milliard de dollars lorsque les jalons contractuels seront atteints pour le pont Samuel de Champlain

Infrastructure Canada collaborera aussi avec ses partenaires pour assurer la transition du corridor du pont Samuel de Champlain de la construction à l'utilisation, soutenir les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée avec la planification de la déconstruction planifier la déconstruction du pont Champlain actuel. Le ministère donnera son appui à l'Autorité du pont Windsor-Detroit pour faire avancer la construction du pont international Gordie-Howe et collaborer avec le Ministre des Transports la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et le gouvernement du Québec afin de contribuer au rafraîchissement de la peinture du pont de Québec.



Le pont Samuel-De Champlain de Montréal, financé par Infrastructure Canada, est un corridor commercial essentiel qui représente quelque 40 milliards de dollars par année. Il dessert également les usagers qui se déplacent en transport en commun rapide, à bicyclette ou à pied.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif ³	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
1 : Les projets d'infrastructure sont financés et soutenus par Infrastructure Canada	1.1 : Fonds engagés par INFC dans des projets ⁴	5 588 587 561 \$	31 mars 2020	1 219 334 757 \$	9 260 180 546 \$	6 039 963 409 \$
	1.2 : Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice ⁵	9 544 693 639 \$	31 mars 2020	3 077 975 645 \$	3 119 709 201 \$	3 608 705 632 \$
	1.3 : Statut de la mise en œuvre et surveillance des grands projets de ponts ⁶	Oui	31 mars 2020	Sans objet	Sans objet	Oui

³ Les valeurs indiquées sont reliées aux cycles de programme.

⁴ Total des fonds fédéraux engagés (ou approuvés) pour de nouveaux projets au cours de l'exercice. Ce chiffre exclut le financement accordé par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence (puisque ce dernier ne compte aucun processus d'examen pour approuver officiellement des projets particuliers) et le financement des grands projets de ponts.

⁵ Couvre le crédit 10 et le Fonds de la taxe sur l'essence

⁶ Il s'agit d'un indicateur qualitatif permettant de savoir si les projets sont mis en œuvre comme prévu.

Résultat 2 : Les infrastructures publiques sont gérées selon des méthodes qui favorisent davantage la durabilité

Le Forum économique mondial considère le Canada comme un chef de file mondial pour sa capacité de réinvestir au bon niveau dans son parc d'infrastructures et d'atteindre le meilleur rapport qualité-prix⁷. En 2019-2020, le ministère entreprendra de maintenir sa qualité de chef de file. Ce dernier améliorera sa capacité de recueillir des données, de promouvoir la gestion des biens, de soutenir l'innovation et d'obtenir du financement d'autres sources.

Au cours de la période de planification, le ministère élaborera une stratégie de données et de recherche pour aider à renforcer la prise de décisions fondées sur des données probantes pour tous les ordres de gouvernement. Le ministère continuera également de collaborer avec Statistique Canada pour comprendre l'état et le rendement des ressources actuelles dans le cadre de l'enquête sur les Infrastructures publiques essentielles du Canada. L'enquête sur les dépenses en immobilisations et réparations, un autre domaine de collaboration avec Statistique Canada, fournira la valeur totale des investissements effectués par les divers ordres de gouvernement.

Pour mieux gérer leurs actifs d'infrastructure, les propriétaires ont besoin d'un financement prévisible à long terme et d'une expertise en gestion des actifs. En 2019-2020, Infrastructure Canada fournira :

- un financement provenant du Fonds de la taxe sur l'essence
- un financement prévisible au moyen du programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada
- un financement réservé à la gestion des actifs et aux activités de planification⁸.

En 2019-2020, 92 municipalités devraient terminer un projet de planification ou de gestion des actifs avec l'appui d'Infrastructure Canada, ce qui représente 2,5 % des 3682 municipalités du Canada. Au total, on s'attend à ce que quelque 400 municipalités, soit 10 % des municipalités du Canada, des collectivités rurales aux grandes villes, aient réalisé un projet de planification ou de gestion des actifs avec l'appui du ministère depuis 2015-2016.

Pour encourager l'innovation, Infrastructure Canada :

- Mettra en œuvre l'Initiative de recherche et de connaissances afin de faire progresser les connaissances sur l'infrastructure et de favoriser la réflexion et les solutions novatrices, y

⁷ McKinsey Global Institute, Bridging Global Infrastructure Gaps, 2016.

⁸ Ce financement est offert par l'intermédiaire du Fonds de gestion des actifs, administré par la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre de ce qu'on appelle le Programme de gestion des actifs municipaux. Les municipalités peuvent également mener des activités de gestion et de planification des actifs dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence et d'autres programmes de financement.

compris l'innovation dans la conception, les matériaux, les produits, les procédés et les méthodes utilisés pour bâtir l'infrastructure;

- Poursuivra les efforts expérimentaux et novateurs dans la mise en œuvre du Défi des villes intelligentes, en permettant la mise en œuvre des propositions gagnantes (qui seront annoncées au printemps 2019) et en contribuant à la diffusion de l'information sur les leçons apprises et les enjeux des villes intelligentes.



Le Défi des villes intelligentes appuie des projets communautaires qui utilisent la technologie et les données connectées pour améliorer le bien-être des Canadiens.

Pour obtenir du financement d'autres sources, Infrastructure Canada :

- Suscitera la contribution d'autres ordres de gouvernement aux coûts des projets afin de porter le financement fédéral approuvé de 5,6 milliards de dollars⁹ en 2019-2020 à une valeur totale de 13,7 milliards de dollars¹⁰;
- Appuiera la Banque de l'infrastructure du Canada dans son mandat d'offrir une option supplémentaire aux gouvernements quant à la façon de financer leurs projets d'infrastructure et de mettre en œuvre des capitaux privés pour permettre la réalisation d'un plus grand nombre de projets que les fonds publics le permettraient à eux seuls.

⁹ Ceci n'inclus pas le Fonds de la taxe sur l'essence.

¹⁰ Les coûts excédant le 5,6 milliards de financement fédéral sont fournis par les autres niveaux de gouvernement.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
2 : Les infrastructures publiques sont gérées selon des méthodes qui favorisent davantage la durabilité	2.1 : Total des investissements annuels provenant de tous les ordres de gouvernement dans les projets d'infrastructure soutenus par INFC ¹¹	13 747 743 601 \$	31 mars 2020	4 518 385 445 \$	21 395 912 044 \$	13 680 346 734 \$
	2.2 : Pourcentage des municipalités qui ont renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement du gouvernement fédéral ¹²	2,5 %	31 mars 2020	2,15 %	1,92 %	4,3 %
	2.3 : Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure ¹³	57,8 %	31 mars 2020	57,5 %	57,7 %	57,8 %

¹¹ Cet indicateur rend compte de la valeur totale des projets d'infrastructure approuvés par Infrastructure Canada au cours de l'exercice. Il reflète les investissements totaux de tous les ordres de gouvernement dans ces projets, y compris les investissements d'Infrastructure Canada.

¹² Nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets de renforcement des capacités dans le cadre des programmes de contribution d'Infrastructure Canada au cours de l'exercice financier, y compris le Fonds de gestion des actifs administré par la Fédération canadienne des municipalités. Cette valeur couvre également une estimation du nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets de renforcement des capacités dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence, d'après les rapports des années précédentes. Le nombre total de municipalités est exprimé en pourcentage selon le nombre de municipalités qui ont reçu un financement du Fonds de la taxe sur l'essence.

¹³ Cet objectif représente la durée de vie utile moyenne restante des actifs d'infrastructure en pourcentage. Source : Compte économique de l'infrastructure, Statistique Canada (consulté le 5 février 2019). Le Compte économique de l'infrastructure mesure la durée de vie utile restante en pourcentage pour normaliser les résultats pour tous les types d'actifs. Par conséquent, les résultats réels représentent la durée de vie utile restante moyenne globale des actifs d'infrastructure du Canada. On peut voir le changement en comparant une année à l'autre.

Résultat 3 : Le taux de croissance économique augmente d'une manière inclusive et durable

La construction de nouveaux actifs d'infrastructure génère environ 500 000 emplois par année, dont la rémunération annuelle moyenne est supérieure à 100 000 \$¹⁴. Une fois construit, le parc d'infrastructures du Canada représentera 8,7 % de la richesse du pays¹⁵. Il génère d'autres investissements dans l'immobilier, soutient le commerce et offre aux personnes et aux entreprises de précieux moyens de communication. Pour s'assurer que tous les Canadiens bénéficient des investissements fédéraux dans l'infrastructure, le ministère prendra les mesures suivantes en 2019-2020 :

- Collaborer avec les provinces et les territoires afin de déterminer les priorités qui permettront d'atteindre un juste équilibre entre les projets provinciaux, territoriaux et municipaux au profit des collectivités de toutes tailles, des régions rurales et éloignées aux grandes villes canadiennes.
- Diriger l'élaboration d'une stratégie canadienne de développement économique rural. Cette stratégie vise à tirer parti des énormes possibilités que représentent des économies et des collectivités rurales dynamiques pour renforcer la classe moyenne et favoriser la croissance économique du Canada dans son ensemble.
- Administrer un financement pour les collectivités rurales et nordiques s'élevant à 2 milliards de dollars dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Ce financement appuie des projets axés sur l'édification de collectivités, l'appui des économies locales, la protection de l'environnement et l'amélioration de la santé des Canadiens. De plus, un fonds de 400 millions de dollars pour l'énergie dans l'Arctique appuiera des projets visant à développer des sources d'énergie plus propres, plus sûres et plus fiables pour



La nouvelle ministre du Développement économique rural dirigera des travaux visant à accroître la couverture des services Internet à large bande haute vitesse dans le Canada rural.

¹⁴ Comptes économiques de l'infrastructure, Statistique Canada (2018)

¹⁵ Comptes économiques de l'infrastructure, Statistique Canada (2018)

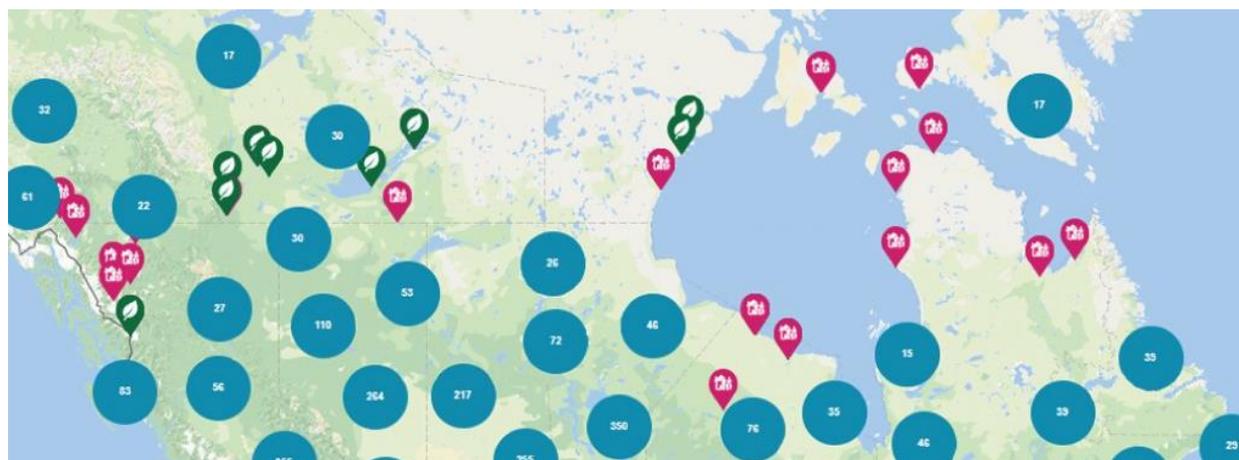
alimenter les collectivités nordiques des trois territoires du Canada.

- Diriger des travaux visant à accroître la couverture des services Internet à large bande haute vitesse dans les régions rurales du Canada. Cela comprend le déploiement des investissements actuels, la programmation en vue d'autres améliorations et la coordination des investissements du gouvernement du Canada, des partenaires provinciaux et territoriaux et du secteur privé afin de mieux préparer le Canada rural à réussir dans l'économie numérique.
- Encourager l'emploi d'apprentis, d'anciens combattants, de femmes, de jeunes, de personnes handicapées, d'immigrants récents et d'Autochtones, tout en appuyant les petites et moyennes entreprises et les entreprises sociales, grâce à une nouvelle initiative d'avantages communautaires en matière d'emploi pour les collectivités qui est mise en œuvre dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada¹⁶, du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophe, ainsi que des projets gagnants du Défi villes intelligentes.
- Veiller à ce que les investissements fédéraux profitent à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes en réalisant une évaluation de l'[Analyse comparative entre les sexes Plus](#) durant la planification de nouveaux programmes et l'approbation de grands projets. Cette analyse sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes en fonction de leur sexe, de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur âge et de leur déficience mentale ou physique. En 2019-2020, Infrastructure Canada renforcera ses activités de recherche et d'analyse de données, améliorera ses conseils et son développement en matière de politiques et renforcera la capacité de l'ensemble du ministère afin de mieux effectuer cette évaluation.
- Investir au moins 150 millions de dollars dans des infrastructures culturelles et récréatives qui profitent aux peuples autochtones urbains;
- Apporter une contribution fédérale de 75 % pour tous les coûts de projets partagés avec les bénéficiaires autochtones;
- Adopter une description plus inclusive des bénéficiaires autochtones, en l'ajoutant à d'autres sources de financement fédéral jusqu'à concurrence de 100 %;
- Offrir un statut d'admissibilité exceptionnelle à des projets de santé et d'éducation qui répondent aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

¹⁶ L'initiative d'avantages communautaires en matière d'emploi pour les collectivités s'applique à tous les projets financés dans le cadre du plan Investir au Canada au-delà du seuil des coûts admissibles totaux négocié par l'administration où le projet est situé.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
3 : Le taux de croissance économique augmente d'une manière inclusive et durable	3.1 : Variation du PIB réel attribuable aux investissements fédéraux dans les infrastructures ¹⁷	44,2 G\$ ¹⁸	À déterminer	39,0 G\$	42,5 G\$	44,2 G\$



La carte Investir dans le Canada indique tous les projets qui ont été approuvés dans le cadre du plan de plus de 180 milliards de dollars. Chaque projet est financé à l'aide de programmes administrés par Infrastructure Canada et 13 autres ministères fédéraux qui ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre du plan.

Résultat 4 : La mobilité urbaine est améliorée dans les collectivités canadiennes

Un transport en commun de haute qualité permet aux Canadiens de se rendre facilement au travail, d'aller à l'école, d'accéder à des commerces et à des services et de profiter au maximum de ce que leur ville a à offrir. Des projets de train léger sur rail sont en cours pour mieux

¹⁷ Le libellé de cet indicateur de résultat cible les investissements fédéraux en infrastructure; cependant, les seules sources de données disponibles à ce jour concernent les investissements publics en infrastructure (le terme « public » désigne les investissements de tout gouvernement fédéral, provincial, territorial ou municipal).

¹⁸ Cet objectif représente la valeur ajoutée à l'économie canadienne par les investissements publics en infrastructure. Le niveau du PIB actuel attribuable aux investissements publics dans l'infrastructure représente la valeur ajoutée que les investissements publics dans l'infrastructure apportent à l'économie canadienne. La valeur ajoutée correspond à la production brute d'actifs d'infrastructure moins les intrants intermédiaires et les importations. Source : Compte économique de l'infrastructure, Statistique Canada (consulté le 5 février 2019). Cet objectif représente la valeur du PIB en dollars courants attribuée aux investissements dans les infrastructures publiques.

desservir la population des régions d'Ottawa, d'Edmonton, de Calgary, de Vancouver, de Toronto et de Montréal au cours de la prochaine décennie. Plus de 7000 autobus ont déjà été achetés ou améliorés dans des parcs de véhicules locaux partout au pays dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun¹⁹. Ces parcs de véhicules deviennent de plus en plus écologiques, car le gaz naturel et les autobus hybrides deviennent des achats de choix²⁰.

Entre-temps, avec l'appui d'Infrastructure Canada, les réseaux cyclables sont améliorés et élargis. Les rues adaptées aux piétons sont de plus en plus répandues dans les villes. De pair avec d'autres stratégies de croissance intelligente, les investissements d'Infrastructure Canada contribueront à porter à 24,2 % d'ici 2028 la proportion de Canadiens qui se rendent au travail en transport en commun, à vélo ou à pied.

En 2019-2020, le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun tirera à sa fin pour être remplacé par une source de financement de 20,3 milliards de dollars pour le transport en commun à mesure que le programme d'infrastructure Investir dans le Canada prendra de l'ampleur.

¹⁹ Le 19 novembre 2018, 7141 autobus avaient été achetés dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun. De ce nombre, 2317 étaient de nouveaux ajouts, 1082 étaient de nouveaux remplacements et 3742 étaient des réhabilitations ou des améliorations.

²⁰ Bien qu'ils ne représentent que 11 % du parc total d'autobus de transport en commun au Canada en 2016, les autobus hybrides et au gaz naturel comptent pour 42 % des nouveaux autobus achetés en 2016. Enquête sur les Infrastructures publiques essentielles du Canada, 2016

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
4 : La mobilité urbaine est améliorée dans les collectivités canadiennes	4.1 : Pourcentage de Canadiens vivant à moins de 400 mètres d'une station ou d'un arrêt de transport en commun ²¹	À déterminer	Non disponible	Non disponible	77,5 % ²²	Non disponible
	4.2 : Part modale des transports en commun et des transports actifs ²³	24,2 % ²⁴	Décembre 2028	Non disponible	19,3 % ²⁵	19,3 % ²⁶

Résultat 5 : Améliorer la qualité de l'environnement, réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter la résilience communautaire

Les Canadiens ressentent les effets des changements climatiques à mesure que les étés se réchauffent, que les précipitations s'intensifient et que les inondations et les incendies frappent plus souvent. En réponse, les collectivités ajoutent des considérations liées à la résilience climatique à leurs processus de planification des infrastructures. Les drains d'eaux pluviales sont modernisés pour répondre aux tempêtes de plus en plus violentes d'aujourd'hui. D'importantes initiatives sont en cours pour protéger les centres-villes de Vancouver, de Calgary et de Toronto contre les inondations. De plus en plus de solutions d'infrastructure naturelle sont adoptées pour fournir des solutions peu coûteuses aux défis climatiques, tout en offrant des avantages supplémentaires sous forme de stockage de carbone, d'habitat faunique accru, de sécurité alimentaire, de possibilités récréatives et de bienfaits pour la santé.

²¹ L'objectif est en cours d'élaboration, car des discussions sont en cours avec les provinces et les territoires.

²² Source : Enquête sur les Infrastructures publiques essentielles du Canada, 2016. Cette mesure est fondée sur les données recueillies auprès des autorités de transport en commun et des gouvernements qui ont été sondés durant l'enquête. On a demandé aux répondants d'indiquer le pourcentage de résidents de leur zone de service qui habitaient à moins de 400 m d'un arrêt ou d'une station d'autobus. Ce chiffre représente une moyenne de ces pourcentages à l'échelle nationale. En raison de ces nuances, les données de ces tableaux n'ont pas été diffusées publiquement, mais ont été incluses dans le présent rapport à titre d'information.

²³ La source des données pour cet indicateur est l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada, qui est menée tous les cinq ans.

²⁴ Il est à noter que des discussions sont en cours avec les provinces et les territoires au sujet de cet objectif.

²⁵ Les résultats de 2016-2017 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016. Auparavant, la part modale était mesurée à 19 % dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

²⁶ Les résultats de 2017-2018 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016. Auparavant, la part modale était mesurée à 19 % dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

En 2019-2020, le ministère aidera ses partenaires à lutter contre les changements climatiques en offrant un soutien financier à toutes les étapes de la planification, de la conception, de l’approbation et du financement des projets.

Pour pallier aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et aux risques climatiques associés aux nouveaux projets d’infrastructure :

- Une optique climatique a été mise en place à l’étape de l’examen des projets dans des secteurs précis du programme d’infrastructure Investir dans le Canada²⁷.
- Le ministère appuie l’élaboration de nouveaux guides et codes de conception pour faire en sorte que les nouveaux projets d’infrastructure soient conçus pour résister aux changements climatiques (notamment le projet d’immeubles résilients aux changements climatiques et d’infrastructures publiques de base au Conseil nationale de recherches du Canada).
- Le Conseil national de recherches du Canada et Infrastructure Canada pilotent la préparation des bâtiments et infrastructures du Canada pour accroître la résilience aux changements climatiques

Afin d’aider les municipalités – des collectivités rurales aux grandes villes – à réagir aux pressions découlant d’un nouveau climat :

- Un financement est offert pour aider les municipalités à tenir compte des changements climatiques dans leurs processus de planification dans le cadre du Programme Municipalités pour l’innovation climatique²⁸.
- Les bénéficiaires du premier financement dans le cadre du Fonds d’atténuation et d’adaptation en matière de catastrophes de 2 milliards de dollars, seront annoncés en 2019-2020.

Les infrastructures d’eau potable et d’eaux usées ont été confrontées à des défis supplémentaires au cours des dernières années. Bon nombre de ces actifs ont été construits il y a des décennies et n’ont pas été entretenus et renouvelés avec autant de diligence que d’autres types d’infrastructure²⁹. De nouvelles normes fédérales visant à protéger les voies navigables du Canada contre la pollution par les eaux usées³⁰ ont été adoptées en 2012 et demandaient que des mises-à-niveau soient faites sur un grand nombre de systèmes. Toutefois, en 2016, 28 % des propriétaires de centres publics de traitement des eaux usées ont déclaré que leurs systèmes

²⁷ Les programmes et seuils de projet applicables sont énumérés sur le [site Web d’Infrastructure Canada](#).

²⁸ Ce programme correspond au Fonds pour le renforcement de la capacité de lutte contre les changements climatiques comme indiqué dans le Budget principal des dépenses et le répertoire des programmes du ministère. Il est administré par la Fédération canadienne des municipalités.

²⁹ Ratios de la durée de vie utile restante du stock de capital infrastructurel par groupe d’actifs, Canada, 2017, composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada

³⁰ Règlement fédéral sur les eaux usées

d'assainissement avaient encore besoin d'être modernisés pour se conformer aux nouvelles normes³¹.

Pour corriger cette situation, on a lancé le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées en 2016. Les investissements effectués par Infrastructure Canada dans le cadre de ce fonds ont permis de quintupler le pourcentage de municipalités qui participent à un projet de renouvellement de leur infrastructure de traitement des eaux usées. Ce programme touche à sa fin, en raison du lancement d'un flux de financement à long terme de 9,2 milliards de dollars pour l'infrastructure verte. En 2019-2020, Infrastructure Canada prévoit que de nombreuses municipalités désireuses d'accéder au nouveau financement se concentreront sur la planification et la conception de leurs projets d'infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, en prévision des travaux de construction des années suivantes.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Résultat 5 : La qualité de l'environnement est améliorée, les émissions de GES sont réduites et la résilience des collectivités est accrue.	5.1 : Pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de s'adapter au changement climatique à la suite d'un financement fédéral ³²	4,3 %	31 mars 2020	3,70 %	3,33 %	5,7 %
	5.2 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral ³³	5,8 %	31 mars 2020	5,42 %	4,58 %	10,6 %
	5.3 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral ³⁴	5,2 %	31 mars 2020	1,94 %	3,83 %	9,7 %

³¹ Enquête sur les Infrastructures publiques essentielles du Canada, 2016

³² Nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets d'énergie verte ou d'atténuation des catastrophes dans le cadre des programmes de contribution d'INFC au cours de l'exercice financier. Ce chiffre comprend les projets administrés par la Fédération canadienne des municipalités. Cette valeur couvre également une estimation du nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets d'énergie verte ou d'atténuation des catastrophes dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence, d'après les rapports des années précédentes. Le nombre total de municipalités est exprimé en pourcentage selon le nombre de municipalités qui ont reçu le Fonds de la taxe sur l'essence.

³³ Nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets d'eau potable dans le cadre des programmes de contribution d'INFC au cours de l'exercice financier. Cette valeur couvre également une estimation du nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets d'eau potable dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence, d'après les rapports des années précédentes. Le nombre total de municipalités est exprimé en pourcentage selon le nombre de municipalités qui ont reçu le Fonds de la taxe sur l'essence.

³⁴ Nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets de traitement des eaux usées dans le cadre des programmes de contribution d'INFC au cours de l'exercice financier. Cette valeur couvre également une estimation du nombre de municipalités qui ont réalisé un ou plusieurs projets de traitement des eaux usées dans le cadre du

Résultat 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles

Pour rassembler les Canadiens, Infrastructure Canada appuie la construction, l'agrandissement ou la réhabilitation de nouvelles installations communautaires, culturelles, sportives et de loisirs. En 2019-2020, un nouveau programme de financement prend son essor. On annoncera des financements qui permettront à bon nombre de projets d'entrer dans les phases de planification et de conception, en vue de leur construction au cours des années suivantes.

Dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada, les collectivités ont accès à ces financements :

- 1,3 milliard de dollars pour les investissements dans les infrastructures communautaires, culturelles et récréatives. De ce montant, 150 millions de dollars sont consacrés au profit des Inuits, des Métis et des membres des Premières Nations vivant hors réserve, y compris la population autochtone vivant dans les centres urbains, qui est en croissance rapide.
- 2 milliards de dollars pour appuyer le développement communautaire dans les collectivités rurales et nordiques, ainsi que le développement économique, la promotion de la santé et la protection de l'environnement.

L'enquête sur les Infrastructures publiques essentielles du Canada³⁵ a révélé qu'en 2016, les normes d'accessibilité étaient respectées par :

- 89 % des véhicules de transport en commun
- 73 % des stations de transport en commun
- 73 % des installations communautaires, culturelles et récréatives

Il reste encore davantage à faire pour rendre les infrastructures publiques accessibles à un large



éventail de personnes. En 2019-2020, Infrastructure Canada continuera de travailler avec ses partenaires pour construire et rénover les infrastructures collectives et améliorer leur accessibilité. En plus des résultats mentionnés ci-dessus, les 3,4 milliards de dollars du Fonds pour l'infrastructure du transport en commun et le financement de 20,3 milliards de dollars à long terme du programme d'infrastructure Investir dans

Fonds de la taxe sur l'essence, d'après les rapports des années précédentes. Le nombre total de municipalités est exprimé en pourcentage selon le nombre de municipalités qui ont reçu le Fonds de la taxe sur l'essence.

³⁵ Enquête sur les Infrastructures publiques essentielles du Canada, 2016

le Canada pour le transport en commun qui le remplacera contribuent à accroître la proportion de matériel roulant et de stations de transport en commun qui sont accessibles.

Grâce à ses recherches et au Défi des villes intelligentes, Infrastructure Canada trouve également des moyens novateurs de promouvoir l'inclusion et l'accessibilité. Seize des 20 finalistes du Défi des villes intelligentes élaborent des projets comportant des volets portant sur l'inclusion sociale et l'accessibilité. Les gagnants seront annoncés au printemps 2019.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Résultat 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles	6.1 : Nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives qui ont été rénovées ou construites grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles ³⁶	82	31 mars 2020	312	138	251
	6.2 : Nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles ³⁷	73	31 mars 2020	52	68	128

Expérimentation et approches fondées sur des données probantes

Le Défi des villes intelligentes fait partie d'une initiative pangouvernementale appelée l'Initiative Impact Canada. L'objectif de cette initiative est d'encourager le gouvernement du Canada à adopter des approches novatrices en matière de prestation de programmes qui amélioreront la qualité de vie des Canadiens. Dans le cadre de cette initiative, Infrastructure Canada surveille tous les aspects du Défi des villes intelligentes afin de trouver des occasions d'évoluer et d'améliorer la conception et la prestation de ce programme unique.

Entre-temps, Infrastructure Canada continue de promouvoir une approche axée sur les résultats pour l'exécution du programme d'infrastructure Investir dans le Canada. En 2022-2023, un

³⁶ Nombre de projets liés à la culture, aux loisirs, aux sports et au transport actif réalisés dans le cadre des programmes de contribution d'INFC au cours de l'exercice financier. Cette valeur couvre également une estimation du nombre de projets liés à la culture, aux loisirs, aux sports et au transport actif réalisés grâce au Fonds de la taxe sur l'essence, d'après les rapports des années précédentes.

³⁷ Nombre de projets de transport en commun réalisés dans le cadre des programmes de contribution d'INFC au cours de l'exercice financier. Ce chiffre couvre également une estimation du nombre de projets de transport en commun dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence, d'après les rapports des années précédentes.

examen à mi-parcours du programme sera effectué pour évaluer son rendement, suivi d'une évaluation finale au cours d'une année ultérieure.

Ressources financières budgétaires consacrées à l'exécution des programmes (responsabilité de base)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
10 685 305 408 \$	10 685 305 408 \$	7 722 651 240 \$	6 636 627 086 \$

Ressources humaines affectées à l'exécution des programmes (responsabilité de base)

Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
275	266	173

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement du programme d'Infrastructure Canada est disponible dans l'[InfoBase du GC](#).ⁱ

Services internes

Description

Les services internes sont les activités et les ressources qui appuient l'exécution des programmes du gouvernement du Canada ou qui sont nécessaires pour respecter les obligations ministérielles d'une organisation. À Infrastructure Canada, les Services internes sont composés de dix équipes. Les voici :

- Services de gestion et de surveillance
- Services de communication
- Services juridiques
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion financière
- Services de gestion de l'information
- Services de technologie de l'information
- Services de gestion des biens immobiliers
- Services de gestion du matériel
- Services de gestion des acquisitions

Ressources financières budgétaires consacrées aux services internes

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
51 359 545 \$	51 359 545 \$	35 609 116 \$	19 760 150 \$

Ressources humaines dédiées aux services internes

Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
197	190	124

Faits saillants de la planification

Le ministère renforcera son processus d'élaboration des politiques et de planification des programmes en fonction des leçons apprises et des tendances en matière de rendement des programmes. Ainsi, il mettra en place une infrastructure efficace et durable pour assurer le succès économique continu, tout en obtenant des résultats environnementaux et communautaires optimaux.

Il continuera également de surveiller ou de soutenir certaines sociétés d'État, à savoir les Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc., l'Autorité du pont Windsor-Détroit et la Banque de

l'infrastructure du Canada, et de représenter les intérêts fédéraux en ce qui a trait à Waterfront Toronto.

Les politiques et les programmes seront orientés par les résultats de l'évaluation du Nouveau Fonds Chantiers Canada effectuée par le ministère pour 2018 et on fera l'essai de nouvelles façons de verser des paiements à mesure que la construction aura lieu. L'objectif est de réduire le délai entre le lancement d'un programme de financement et le versement de ses paiements de financement.

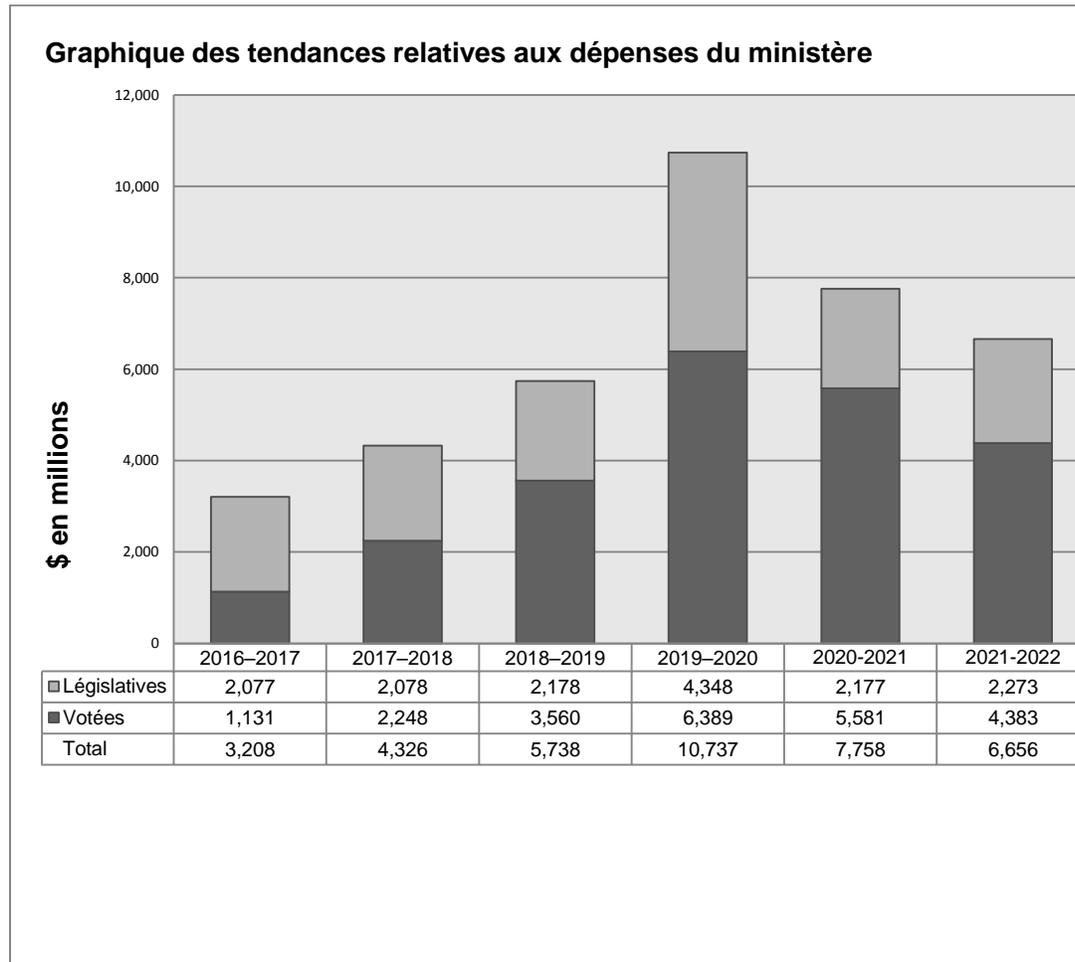
Le ministère continuera de sonder l'état de l'infrastructure canadienne en élaborant une stratégie en matière de données. En tant qu'outil de planification conforme à la stratégie du gouvernement du Canada en matière de données, il éclairera et guidera les politiques et les programmes d'infrastructure afin que le parc d'infrastructures publiques du pays réponde aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de tous les Canadiens.

Le ministère continuera d'appuyer les initiatives visant à bâtir un effectif fort et efficace, dans un milieu de travail sain et inclusif.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère



Le ministère compte dépenser 10,7 milliards de dollars en paiements en 2019-2020, par l'intermédiaire de ses programmes d'infrastructure et de ses services internes.

L'augmentation de 5,0 milliards de dollars du financement total en 2019-2020 par rapport à 2018-2019 est principalement attribuable à l'augmentation du financement versé aux projets d'infrastructure en cours et terminés. L'élan s'accélère à mesure que des progrès sont réalisés dans le cadre de tous les programmes administrés par Infrastructure Canada, y compris le programme d'infrastructure Investir dans le Canada et les programmes qui ont été lancés avant 2015 et qui sont toujours en cours. De plus, le Fonds PPP Canada a été transféré au ministère et de nouveaux programmes sont en cours de mise en œuvre, comme le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes et l'Initiative de recherche et de

connaissances. Le transfert unique sur le Fond de la taxe sur l'essence de 2,2 milliards de dollars en 2019-2020 contribue grandement à l'augmentation du financement. Enfin, le ministère couvrira les paiements d'étape pour le nouveau pont Samuel-De Champlain en 2019-2020.

Bien que les dépenses globales d'Infrastructure Canada aient augmenté considérablement par rapport aux chiffres de 2016-2017, le budget des services internes est demeuré relativement stable. Les dépenses illustrées ci-dessus comprennent le budget des services internes, qui devrait diminuer en 2021-2022, conformément à la diminution du financement de fonctionnement dans le cadre du plan Investir dans le Canada – Phase II.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Architecture d'alignement des programmes (AAP) des années précédentes à 2017-2018 et services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Dépenses projetées 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Infrastructure publique				5 687 967 544	10 685 305 408	10 685 305 408	7 722 651 240	6 636 627 086
Services internes				50 284 453	51 359 545	51 359 545	35 609 116	19 760 150
	Financement des priorités provinciales et territoriales	3 064 280	22 500 000					
	Financement permanent et souple des infrastructures	2 102 832 309	2 072 595 796					
	Investissements dans les priorités nationales en matière d'infrastructures	164 694 236	729 280 490					
	Investissements dans les infrastructures de grande envergure	703 602 026	627 976 150					
	Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des régions rurales	157 116 165	177 099 875					
	Projet du nouveau pont pour le Saint-Laurent	28 165 895	639 731 575					
	Sous-total	3 159 474 911	4 269 183 886					
	Services internes	48 291 361	57 113 123					
	Total	3 207 766 272	4 326 297 009	5 738 251 997	10 736 664 953	10 736 664 953	7 758 260 356	6 656 387 236

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Architecture d'alignement des programmes (AAP) des années précédentes à 2017-2018 et services internes	ETP 2016-2017	ETP 2017-2018	ETP prévus 2018-2019	ETP prévus 2019-2020	ETP prévus 2020-2021	ETP prévus 2021-2022
Infrastructure publique				302	275	266	173
Services internes				216	197	190	124
	Financement des priorités provinciales et territoriales	3	1				
	Financement permanent et souple des infrastructures	15	15				
	Investissements dans les priorités nationales en matière d'infrastructures	34	69				
	Investissements dans les infrastructures de grande envergure	75	86				
	Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des régions rurales	17	15				
	Projet du nouveau pont pour le Saint-Laurent	47	64				
	Sous-total	191	250				
	Services internes	194	179				
	Total	385	429	518	472	456	297

Budget des dépenses par crédit voté

L'information sur les crédits organisationnels d'Infrastructure Canada se trouve dans le [budget principal des dépenses 2019-2020](#).ⁱⁱ

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Infrastructure Canada. Les prévisions de renseignements financiers sur les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web](#) d'Infrastructure Canada.

État condensé prospectif des opérations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats projetés pour 2019-2020 moins résultats projetés pour 2018-2019)
Total des dépenses	7 651 089 115	7 530 125 435	(120 963 680)
Total des recettes	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	7 651 089 115	7 530 125 435	(120 963 680)

Le tableau ci-dessus prévoit un résultat projeté de 7,6 milliards en 2018-19, et un résultat prévu de 7,5 milliards en 2019-20, ce qui équivaut à une différence de 0,1 milliard. Les résultats projetés pour 2018-2019 comprennent un transfert unique de \$2,2 milliards par le biais du Fond de la taxe sur l'essence annoncée dans le budget 2019. L'augmentation des résultats prévus est principalement attribuable à la hausse des dépenses liées aux contributions, plus précisément, de nouveaux programmes comme le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes du Fonds PPP Canada. Les autres moteurs de l'augmentation du financement sont le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun, le Fonds pour l'assainissement de l'eau potable et des eaux usées, Volet Infrastructures provinciales-territoriales – Projets nationaux et régionaux, et le Plan Investir dans le Canada – Phase 2.

Renseignements supplémentaires

Renseignements organisationnels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député et l'honorable Bernadette Jordan, C.P., députée

Responsable de l'organisme : Kelly Gillis

Portefeuilles ministériels : Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Ministre du Développement économique rural

Le Bureau de l'infrastructure du Canada fait partie du portefeuille de l'infrastructure et des collectivités. Le portefeuille comprend ce qui suit :

- Les [Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée](#)ⁱⁱⁱ, une société d'État³⁰ dont le mandat est d'assurer aux usagers un passage sécuritaire sur ses structures situées dans la grande région de Montréal en fournissant des services de gestion, d'entretien et de réparation appropriés tout en respectant l'environnement et en optimisant la circulation.
- L'[Autorité du pont Windsor-Detroit \(APWD\)](#)^{iv}, une société d'État³⁸ responsable de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un nouveau passage international de propriété publique entre Windsor, en Ontario, et Detroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé. La responsabilité de l'APWD a été transférée du ministère des Transports au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités le 4 novembre 2015.
- La [Banque de l'infrastructure du Canada](#)^v, une société d'État³⁰, s'appuie sur le soutien fédéral pour attirer des investissements privés et institutionnels en vue de nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus et qui sont d'intérêt public. La Banque de l'infrastructure du Canada tire parti du capital et de l'expertise du secteur privé et aide les partenaires gouvernementaux à construire de nouvelles infrastructures partout au Canada. La Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada a reçu la sanction royale le 22 juin 2017 et le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable le 4 juillet 2017.
- Également, le 4 novembre 2015, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable des questions fédérales concernant l'[Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto](#)^{vi}. En 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto ont annoncé qu'ils

engageaient chacun 500 millions de dollars pour financer l'initiative. La Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (SRSRT), qui est une société à but non lucratif publiquement connue sous le nom de « Secteur riverain de Toronto » a été établie en 2001.

Instruments habilitants :

- [Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique \(FCIS\)](#), (2002, ch. 9, art. 47)^{vii};
- [Décret en conseil C.P. 2004-0325](#)^{viii};
- Les mesures législatives suivantes, liées au Fonds de la taxe sur l'essence :
 - [Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada](#) (L.C. 2011, ch. 24)^{ix}
 - [Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2013](#), (L.C. 2013, ch. 33, art. 233)^x
- La loi et le décret en conseil suivants sur le projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain) :
 - [Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent](#)^{xi}
 - [Décret en conseil C.P. 2014-0144](#)^{xii};
- La loi, les décrets et l'Entente sur le passage entre le Canada et le Michigan concernant le projet du pont international Gordie-Howe suivants :
 - [Entente sur le passage](#)^{xiii}
 - [Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce](#), L.C. 2012, ch. 31, art. 179^{xiv}
 - [Décret en conseil C.P. 2012-1350](#)^{xv};
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1236](#)^{xvi}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1237](#)^{xvii}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1238](#)^{xviii}
- Les décrets en conseil suivants concernant le secteur riverain de Toronto :
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1239](#)^{xix}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1240](#)^{xx}
- La loi et le décret en conseil suivants, concernant la Banque de l'infrastructure du Canada :
 - [Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada](#), L.C. 2017, ch. 20, art. 403^{xxi}
 - [Décret en conseil C.P. 2017-1007](#)^{xxii}

Année d'incorporation ou de création : Le Bureau de l'infrastructure du Canada a été établi en 2002.

Autre : Infrastructure Canada collabore avec Transports Canada afin d’assurer certains programmes temporisés de paiements de transfert. Infrastructure Canada collabore également avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui agit à titre de responsable du contrat dans le Projet de corridor du nouveau pont Champlain.

En tant que ministère responsable du plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada, Infrastructure Canada collabore avec 13 autres ministères fédéraux : Société canadienne d’hypothèques et de logement, Patrimoine canadien, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Emploi et Développement social Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada, Services aux Autochtones Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Ressources naturelles Canada, Agence Parcs Canada, Agence de la santé publique du Canada, Sécurité publique Canada et Transports Canada.

Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

L’information Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons est accessible sur le [site Web d’Infrastructure Canada](#)^{xxiii}

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels d'Infrastructure Canada pour 2018-2019 sont indiqués ci-dessous :

Responsabilité principale : Infrastructure publique		Services internes
Résultat ministériel 1 : Les projets d'infrastructure financés et soutenus par Infrastructure Canada	Indicateur 1.1 : Fonds engagés par INFC dans des projets	
	Indicateur 1.2 : Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice	
	Indicateur 1.3 : Statut de la mise en œuvre et surveillance des grands projets de ponts	
Résultat ministériel 2 : Les infrastructures publique gérées selon des méthodes qui favorisent davantage la durabilité	Indicateur 2.1 : Total des investissements annuels provenant de tous les ordres de gouvernement dans les projets d'infrastructure soutenus par INFC	
	Indicateur 2.2 : Pourcentage des municipalités qui ont renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement du gouvernement fédéral	
	Indicateur 2.3 : Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure	
Résultat ministériel 3 : Le taux de croissance économique augmente d'une manière inclusive et durable	Indicateur 3.1 : Variation du PIB réel attribuable aux investissements fédéraux dans les infrastructures	
Résultat ministériel 4 : La mobilité urbaine est améliorée dans les collectivités canadiennes	Indicateur 4.1 : Pourcentage de Canadiens vivant à moins de 400 mètres d'une station ou d'un arrêt de transport en commun	
	Indicateur 4.2 : Part modale des transports en commun et des transports actifs	
Résultat ministériel 5 : La qualité de l'environnement est améliorée, les émissions de gaz à effet de serre sont réduites et la résilience des collectivités est accrue.	Indicateur 5.1 : Pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de s'adapter au changement climatique à la suite d'un financement fédéral	
	Indicateur 5.2 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral	
	Indicateur 5.3 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral	
Résultat ministériel 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles	Indicateur 6.1 : Nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives qui ont été rénovées ou construites grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles	
	Indicateur 6.2 : Nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles	

Répertoire des programmes

Phase 1 du plan Investir dans le Canada – Allocations de financement pour les provinces et les territoires

Phase 1 du plan Investir dans le Canada – Financement de la Fédération canadienne des municipalités

Programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada

Fonds de la taxe sur l'essence – Financement permanent pour les municipalités

Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales

Nouveau Fonds Chantiers Canada – Allocations de financement pour les provinces et les territoires

Programmes déjà en place

Projet de corridor du nouveau pont Champlain

Équipe du pont international Gordie-Howe

Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Défi des villes intelligentes

Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes

Initiative de recherche et de connaissances

Informations à l'appui du Répertoire de programmes

Des renseignements à l'appui sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés à l'Inventaire des programmes d'Infrastructure Canada sont disponibles dans l'[InfoBase du gouvernement du Canada](#)^{xxiv}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le [site Web d'Infrastructure Canada](#)^{xxv}.

- ▶ Stratégie de développement durable du ministère
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- ▶ Rapport d'étape sur les projets transformationnels et les grands projets de l'État
- ▶ Vérifications internes à venir au cours du prochain exercice

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxvi}. Ce rapport comporte également des renseignements de base détaillés sur les dépenses fiscales, notamment des descriptions, des objectifs, des données historiques et des références se rapportant aux programmes fédéraux de dépenses connexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Pour en savoir davantage à propos du ministère et de son infrastructure, veuillez visiter le site www.infrastructure.gc.ca^{xxvii} ou communiquer avec :

Infrastructure Canada

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Ligne d'information nationale sur les infrastructures : 613-948-1148

Téléphone sans frais : 1-877-250-7154

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : infco.info.infc@canada.ca

Annexe : définitions

Crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements à même le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Le but du ministère à l'égard d'une responsabilité principale se reflète dans un ou plusieurs résultats ministériels connexes auxquels il souhaite contribuer ou qu'il désire influencer.

Plan ministériel (departmental plan)

Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'un ministère donné. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

Résultat ministériel (departmental result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés relativement à un résultat ministériel.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Rapport sur les résultats ministériels (departmental results report)

Rapport fournissant de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

Évaluation (evaluation)

Au gouvernement du Canada, la collecte et l'analyse systématiques et neutres de données probantes en vue de juger du mérite, de la pertinence ou de la valeur de quelque chose. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la production de rapports. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement les méthodes de recherche en sciences sociales.

Expérimentation (experimentation)

Activités qui visent à explorer, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions des politiques, des interventions et des approches afin d'orienter la prise de décisions fondée sur des données probantes dans le but de prendre connaissance de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure dans laquelle l'employé représente une année-personne complète imputée aux budgets ministériels. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail

effectuées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Analyse comparative entre les sexes plus [ACS+] (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à déterminer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur différents groupes – les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » indique que l'ACS va au-delà des différences de sexe et de genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, notamment la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

Priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015, c'est-à-dire : la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités.

Initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux ministères fédéraux reçoivent un financement pour atteindre des résultats communs, souvent liés à une priorité gouvernementale.

Dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

Indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Profil de l'information sur le rendement (performance information profile)

Document qui présente l'information sur le rendement de chaque programme à partir du répertoire des programmes.

Production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de présentation d'information sur le rendement fondée sur des données probantes. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

Priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou de ce qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

Programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Répertoire des programmes (program inventory)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

Résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et les pouvoirs en matière de politiques ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes de fin

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/services/planned-government-spending/government-expenditure-plan-main-estimates.html>
- iii. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain, <http://jcabi.ca/>
- iv. L'Autorité du pont Windsor-Detroit, <https://www.gordiehoweinternationalbridge.com/fr>
- v. Banque de l'infrastructure du Canada, <https://cib-bic.ca/fr/>
- vi. Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, <https://www.infrastructure.gc.ca/twri-irrt-fra.html>
- vii. Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-10.3/page-1.html>
- viii. Décret en conseil C.P. 2004-0325, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=2004-0325&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=6282&blnDisplayFlg=1>
- ix. Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2011_24/
- x. Loi sur le plan d'action économique de 2013, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2013_33/
- xi. Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-22.6/>
- xii. Décret en conseil C.P. 2014-0144, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&txtToDate=&txtPrecis=&Page=secretariats&txtOICID=2014-0281&txtAct=&txtBillNo=&txtFromDate=&txtDepartment=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search++List&pg=28&viewattach=28923&blnDisplayFlg=1>
- xiii. Entente sur le passage, <http://www.partnershipborderstudy.com/crossing-agreement.asp>
- xiv. Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/B-8.05/TexteComplet.html>
- xv. Décret en conseil C.P. 2012-1350, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=&txtOICID=2012-1350&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=26598&blnDisplayFlg=1>
- xvi. Décret en conseil C.P. 2015-1236, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&txtToDate=&txtPrecis=&Page=secretariats&txtOICID=2015-1237&txtAct=&txtBillNo=&txtFromDate=&txtDepartment=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31598&blnDisplayFlg=1>
- xvii. Décret en conseil C.P. 2015-1237, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=2015-1237&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31599&blnDisplayFlg=1>

^{xviii} Décret en conseil C.P. 2015-1238, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=2015-1238&txtFromDate=&txtToDate=&txtPrecis=&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31600&blnDisplayFlg=1>

^{xix} Décret en conseil C.P. 2015-1239, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=&txtFromDate=2015-11-01&txtToDate=2015-11-10&txtPrecis=waterfront+toronto&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31601&blnDisplayFlg=1>

^{xx} Décret en conseil C.P. 2015-1240, <http://www.pco-bcp.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=eng&Page=secretariats&txtOICID=&txtFromDate=2015-11-01&txtToDate=2015-11-10&txtPrecis=waterfront+toronto&txtDepartment=&txtAct=&txtChapterNo=&txtChapterYear=&txtBillNo=&rdoComingIntoForce=&DoSearch=Search+%2F+List&viewattach=31602&blnDisplayFlg=1>

^{xxi} Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-6.18/TexteCompleet.html>

^{xxii} Décret en conseil C.P. 2017-1007, <http://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=34913&lang=fr>

^{xxiii} Infrastructure Canada, <https://www.infrastructure.gc.ca/about-apropos/index-fra.html>

^{xxiv} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

^{xxv} Infrastructure Canada, <https://www.infrastructure.gc.ca/index-fra.html>

^{xxvi} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>

^{xxvii} Infrastructure Canada, <https://www.infrastructure.gc.ca/index-fra.html>